



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Evolution de la gamme tarifaire

Protéger les usagers face à l'inflation

**Sanctuariser les tarifs solidaires
pour les plus modestes**



Dossier de presse

Toulouse, le 22 juin 2022

Le 29 mars 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités avait approuvé à l'unanimité la mise en place de la tarification solidaire et l'évolution des tarifs sur la période 2017-2021. Tisséo reste ainsi le réseau de transports urbains le moins cher de France pour les jeunes et les seniors.

Les prochaines évolutions annuelles des tarifs sur la période 2022-2026, doivent à présent être arrêtées, en lien avec la feuille de route de Tisséo Collectivités et le développement important du réseau de transport dans les prochaines années.

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun, les propositions tarifaires qui seront faites au prochain Comité Syndical du 6 juillet prochain ont pour objectifs :

- De poursuivre la démarche engagée en 2017 avec l'instauration de la tarification solidaire, et le vote d'une évolution pluriannuelle des tarifs (2017 à 2021).
- D'accompagner le développement de l'offre Tisséo,
- De rester un des réseaux d'une grande agglomération parmi les moins chers de France,
- De renforcer l'équité et la justice sociale en conservant des avantages uniques en France pour ceux qui en ont le plus besoin.



Dossier de presse

Toulouse, le 22 juin 2022

✓ Pour le grand public, une évolution tarifaire inférieure à l'inflation

Les principes suivants issus de la délibération de 2017 sont maintenus :

- Hausse du ticket unitaire tous les 4 ans, soit au 1^{er} septembre 2022 et 1^{er} juillet 2026,
- Évolution annuelle de 2% des titres à décompte, de l'abonnement 7 Jours et du 30 Jours 30 déplacements,
- Revalorisation des abonnements 31 Jours Tout Public chaque année, de 1€.

Par ailleurs, le prix de l'ensemble des abonnements annuels est calculé aujourd'hui sur une base de 10 abonnements mensuels (soit 2 mois offerts). La proposition, à compter du 1^{er} juillet 2023, est de les faire progresser vers 1 mois offert à terme, à l'instar de ce qui est pratiqué par la Métropole de Lyon.

✓ Adaptation des tarifications jeunes

Tisséo maintiendra une tarification spéciale très attractive pour les jeunes de moins de 26 ans. Actuellement, Toulouse est avec Grenoble la grande ville la plus généreuse pour les jeunes.

Une nouveauté cependant :

Il proposé d'introduire un critère de ressources (statut boursier) pour bénéficier du tarif payant le plus bas de la tarification solidaire jeunes

- Tous les jeunes de moins de 26 ans conservent l'accès systématique à la tarification solidaire.
- Les 4 - 10 ans continuent de bénéficier du tarif le plus bas sans conditions.
- À partir de 11 ans, soit à l'entrée au Collège, l'accès au tarif d'abonnement le plus bas est soumis aux conditions de ressources (boursiers).
- La gratuité est maintenue pour les étudiants boursiers échelon 7.

A compter du 1^{er} juillet 2024, l'ensemble de la réforme de la grille tarifaire sera pleinement effectif. L'évolution des tarifs sera quant à elle définie jusqu'en 2026 afin de donner une parfaite visibilité aux usagers.

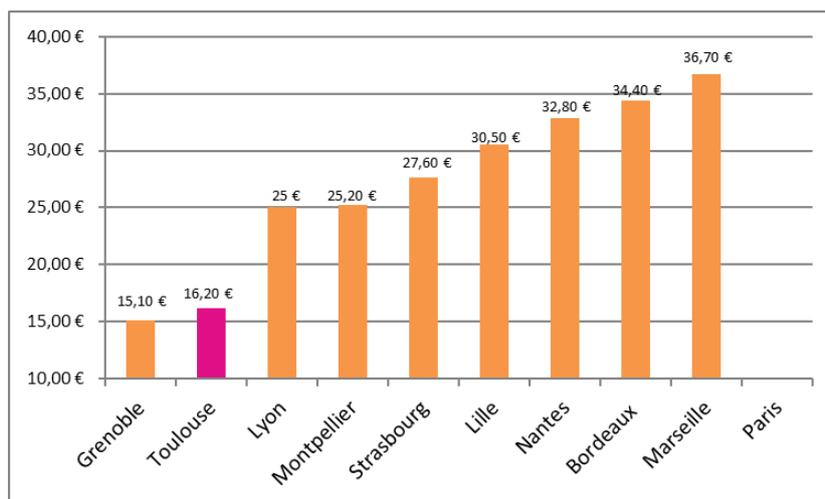
64 % des jeunes de moins de 26 ans ne sont pas concernés par cette réforme de la tarification. Pour eux, rien ne change.



Dossier de presse

Toulouse, le 22 juin 2022

Tour d'horizon des réseaux en 2022 – Jeunes de moins de 26 ans



Toulouse reste l'un des réseaux les moins chers de France pour les jeunes de moins de 26 ans.

« Je m'appelle Lucas, j'ai 22 ans et je suis étudiant à l'Université Capitole, je suis boursier échelon 0 bis, j'emprunte le réseau tous les jours pour aller à la fac. Au 1^{er} juillet 2023, je continuerai à bénéficier du tarif réduit le plus bas pour les moins de 26 ans. En tant que boursier, je paierai mon abonnement 31 Jours 11,80€ et pour faire encore plus d'économies j'envisage de prendre un abonnement annuel à 119,80€ - soit 9,98 € le mois ».

Les scolaires et lycéens continuent de bénéficier de l'aller/retour gratuit pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne ou la Région Occitanie pour les déplacements scolaires (hors vacances).



Dossier de presse

Toulouse, le 22 juin 2022

✓ Introduction d'un nouveau seuil pour la tarification solidaire

Aujourd'hui, les retraités et séniors, les personnes en situation de handicap entre 50 à 79 % d'incapacité et les demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient systématiquement de la tarification solidaire quel que soit leur niveau de ressources. Les plus modestes ont accès au tarif le plus bas voire à la gratuité.

Il est proposé, à compter du **1^{er} septembre 2022**, d'instaurer pour ces publics un niveau de réduction supplémentaire pour les revenus supérieurs à 2 fois le SMIC Net (soit 2606€/ mois). Un 3ème tarif pour le « 31 Jours » à hauteur de 50 % de réduction est donc créé (valeur 1er septembre 2022 - 27,50€). Il progressera également de 0,50 € chaque année.

Les niveaux de ressources existants pour bénéficier de la tarification solidaire et le fonctionnement du dispositif à destination des demandeurs d'emploi non indemnisés et des demandeurs d'asile restent inchangés.

Les estimations indiquent que plus de 64 % des bénéficiaires actuels des tarifs solidaires ne sont pas concernés par cette évolution.

2606€/mois net c'est le plafond des revenus permettant de bénéficier du tarif Tisséo le plus avantageux pour les seniors et les demandeurs d'emploi.

1400€/mois net c'est le montant moyen d'une pension de retraite (Source : DREES 2020)

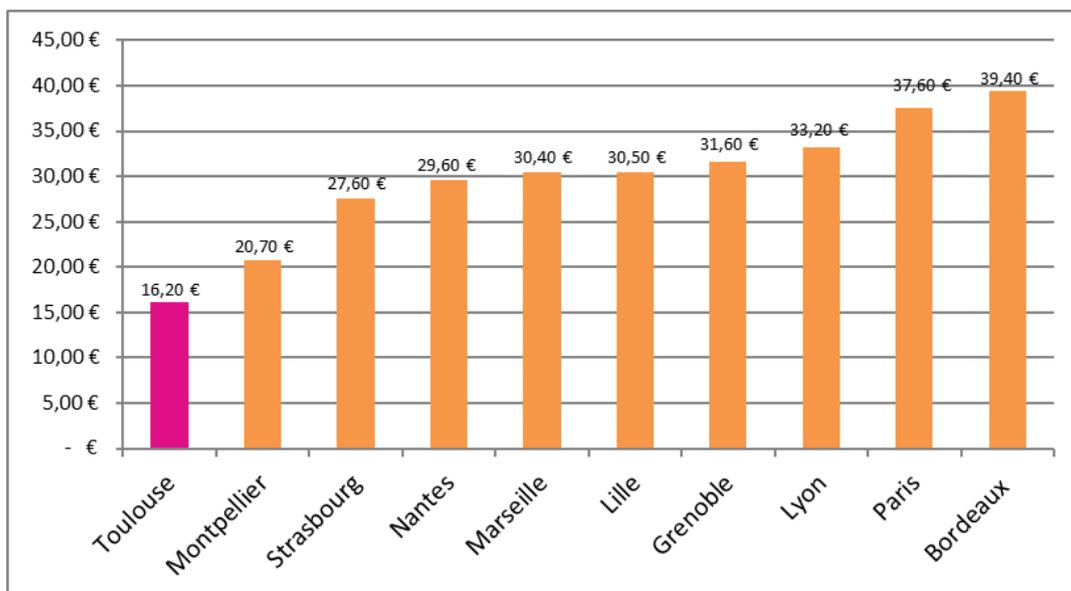
955€/mois net c'est le montant moyen d'une allocation chômage (Source : INSEE 2021)



Dossier de presse

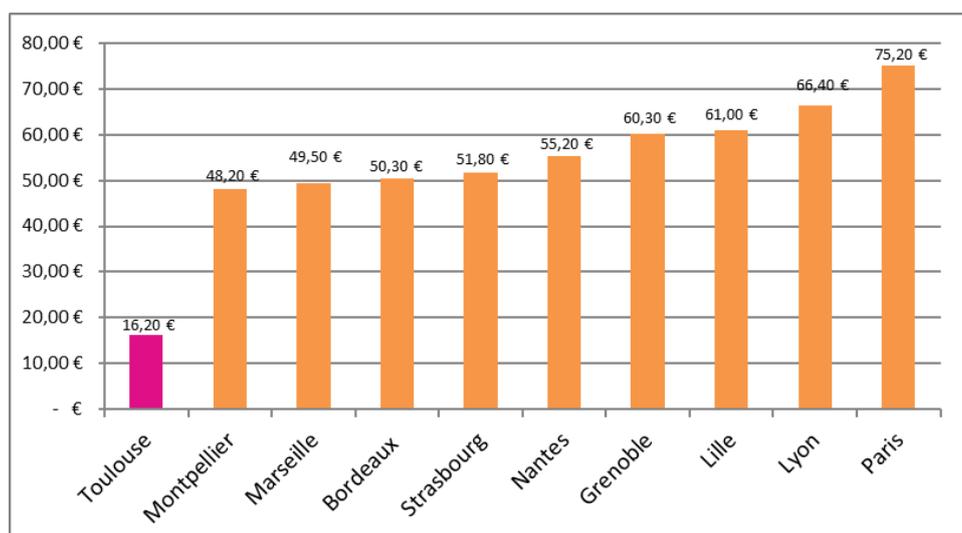
Toulouse, le 22 juin 2022

Toulouse reste le réseau le moins cher de France pour ces publics Abonnement mensuel Séniors



Abonnement mensuel Demandeurs d'emploi

Exemple : Tarif pour un demandeur d'emploi qui perçoit 1500€ net d'indemnités Pôle Emploi





Dossier de presse

Toulouse, le 22 juin 2022

« Je m'appelle Philippe, retraité de 70 ans et ancien cadre de l'aéronautique, j'habite en périphérie de Toulouse, j'ai un revenu mensuel de 3000€ par mois. J'utilise le réseau Tisséo pour mes déplacements du quotidien. Avec le nouveau seuil de réduction pour les revenus supérieurs à 2 fois le SMIC, soit 2606€ par mois, le tarif de mon abonnement 31 Jours s'élèvera donc à compter du 1^{er} septembre 2022 à 27,50 ».

« Je m'appelle Éliane, j'ai 62 ans et je suis retraitée. Mes revenus s'élèvent à 1500€/mois. À compter du mois de septembre 2022, je bénéficierai du dispositif de tarification solidaire qui tient compte du niveau de ressources. J'aurai donc le choix entre un abonnement 31 Jours à 16,70€ ou un abonnement annuel à 167,00 €. Pour moi, rien ne change ».

« Je m'appelle Marc, je suis demandeur d'emploi indemnisé par Pôle Emploi et je suis actuellement bénéficiaire du dispositif de tarification solidaire. Je perçois 1190€/ mois. Je continuerai, au 1^{er} septembre 2022, à avoir droit au tarif réduit le plus bas pour mon abonnement 31 Jours, à savoir 11,30€/mois ».